



Rhône-Alpes, Savoie
École

Les alpages de l'Arclusaz

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73004256

Date de l'enquête initiale : 2014

Date(s) de rédaction : 2016

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : ensemble pastoral

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Historique

Les clairières existent déjà sur la mappe sarde (1732). Elles sont divisées en plusieurs prés, avec quelques bâtiments à la Gralette, à la Foyère et au Sappey.

En 1878 (premier cadastre français), on compte 76 chalets ou grangettes. En 2015, 11 chalets et deux grangettes ont été repérés ou étudiés (14 chalets, trop dénaturés ou de construction récente ont été vus mais non repérés, voir annexe).

Période(s) principale(s) : 2e moitié 19e siècle, 1er quart 20e siècle

Description

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit ; bois, pan de bois

Matériau(x) de couverture : tôle ondulée, tôle nervurée

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; toit à longs pans, demi-croupe

Statut, intérêt et protection

Correspondance des lieux-dits cadastraux avec les toponymes IGN :

Protections :

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

Évolution historique

Le Moyen Âge

La montagne d'Arclusaz faisait partie de l'alleu donné par le comte de Savoie à Nantelme de Miolans, fondateur du prieuré clunisien de Bellevaux (École), auquel est cédé une partie de cette montagne. L'autre partie est donnée à l'abbaye

de moniales cisterciennes du Betton (commune de Betton-Bettonet, et dépendante de Tamié), en 1251 par son petit-fils, également prénommé Nantelme, à l'occasion de la prise de voile ses deux filles, Marguerite et Alice ; la donation réserve aux hommes de la vallée de Miolans "le droit d'usage dont ils ont toujours joui dans la forêt de ladite montagne d'Arclusaz". Du côté des possessions de Bellevaux, les habitants du village d'Ecole avaient un affouage dans tous les bois de la montagne d'Arclusaz, sauf la forêt de l'Entraz. Ils devaient en servis annuel une journée de corvée et le vingtième des bois noirs qu'ils extrayaient pour les transporter hors du mandement de Bellevaux (Morand).

Malgré les précautions prises par l'acte de donation pour assurer aux religieuses une jouissance paisible de ce bien, un conflit s'éleva avec le prieuré de Bellevaux qui leur contesta le droit de prendre de l'eau pour les bergers et le bétail à la fontaine de *Malaragia*, située en limite de leurs propriétés. L'affaire dura jusqu'en 1299 ; une transaction du 24 août 1301, ratifiée par le prier général de Cluny, conclut le différend en accordant l'usage de l'eau de la fontaine aux religieuses contre un cens annuel d'un setier de vin livrable à Arbin, dans le cellier de l'abbaye de Bellevaux. Le mur de pierres levées qui partage l'alpage de l'Arclusaz, rare témoignage matériel subsistant des conflits de propriété ou d'usage des alpages, a probablement été édifié lors de ce conflit.

L'Ancien Régime

Les bâtiments d'alpage

Le bâti représenté sur la mappe sarde n'est pas en adéquation parfaite avec le livre des numéros suivis. Ainsi, les deux chalets cités dans le livre des numéros suivis ne sont pas représentés sur le plan. Ils appartiennent au prieuré de Bellevaux : "pré, challay" n° 866, sur la Montagne de Bovières (correspond au chalet de Bottier ?) et n° 970, sur le Pré de Bellevaux, qui correspond au chalet du Praz.

Le seul bâtiment de l'alpage dessiné sur la mappe est situé sur une parcelle appartenant aux dames du Betton, le pré n° 975, au Parvié (un peu au-dessous de l'actuel chalet des Arbets), mais l'abbaye du Betton ne possède selon le livre des numéros suivis aucun chalet à l'Arclusaz.

Cependant, la documentation indique que les religieuses du Betton, qui conservaient cet alpage dans leur domaine direct, donné à bail à des fermiers, y possédaient au moins dès le 17^e siècle des bâtiments dont elles avaient la charge de l'entretien. Le 6 mai 1696, Pierre, fils de feu Blaise Clerc, de Jarsy, est chargé de construire "une halle neuve, lattée et recouverte d'ancelles de bois" pour loger le bétail, "suivant ce qui existait au chalet d'Orgeval", et de "refaire l'étang, dans l'endroit même où il se trouvait auparavant, en ayant soin de lui donner les mêmes dimensions et de l'entourer de bons murs dont les fondations descendraient à deux pieds au-dessous du plattement". En 1734, Jean Andrevon dit Pellarin et Pierre Guimard, d'École, sont chargés de travaux semblables à l'étang, ainsi qu'au canal qui amenait l'eau (Morand).

En 1678, l'alpage des religieuses est affermé à Benoît Bizet, contre une redevance annuelle de 958 livres de fromage, 200 livres de beurre et de 230 livres de sérac. L'un des derniers baux est passé en 1778, pour neuf ans, en faveur d'André Burgos, pour le prix annuel de 116 livres d'argent, 1509 livres de beurre, deux quintaux de sérac, 60 livres de suif et deux veaux.

Les conflits d'usage

Les droits des religieuses furent contestés par des habitants de la paroisse, soutenus par le seigneur du Châtelard, qui revendiquaient le droit de couper du bois sur cette montagne : un procès est mené de 1579 à 1581, à l'issu duquel les religieuses obtinrent de l'évêque de Genève un monitoire contre leurs opposants. En 1607, un autre procès les opposa aux habitants du village de la Chapelle de Bellevaux qui avaient exploité les pâturages avant que le bétail de l'abbaye n'y monte (Morand).

Les alpages à la fin de l'Ancien Régime

En 1782, les religieuses du Betton accordèrent l'affranchissement de toutes leurs terres féodales dans les Bauges. A la même époque, la montagne de Bottier, qui représentait 266 journaux et pouvait estiver 25 vaches, rapportait 120 £ au prieuré de Bellevaux.

La partie de montagne d'Arclusaz appartenant aux religieuses est vendue le 25 fructidor an IV (11 septembre 1796), pour 15 677 livres et un sol, à Jean-François Cartier, originaire de Moulins (Allier) et exerçant la profession de marchand à Chambéry. La partie appartenant à Bellevaux, la montagne de Bottier, est vendue le même jour à Gaspard Plattet, pour 3850 livres (Morand).

En 1877 (premier cadastre français), les chalets sont représentés sur leur emplacement actuel. Le cadastre rénové de 1963 et le cadastre actuel se contentent de reprendre le plan de 1877, sans aucune mise à jour.

Malgré l'ancienneté des mentions des bâtiments, et la relative pérennité de leur emplacement, la datation des édifices actuels ne semble pas remonter plus tôt que la 2^e moitié du 19^e siècle, voire le début du 20^e. L'alpage étant bien desservi par une piste, les chalets sont encore occupés et affectés à une activité agro-pastorale : production et fabrication de tome aux Arbets, production de lait livré à la coopérative de La Compôte au Praz (la fabrication en alpage y a cessé en 2013) ; la production laitière a été arrêtée en 2012 aux chalets de Bottier (et au Lauzarin ?).

Description du site

L'Arclusaz est un synclinal perché qui surplombe la confluence de l'Isère et de l'Arc. Les crêtes qui bordent le synclinal culminent à la Dent d'Arclusaz, à 2041 m. Les pâturages montent jusqu'à 1700 m. Les chalets situés dans la moitié nord du synclinal sont à une altitude de 1400-1430 m ; le chalet des Arbets, le plus au sud, est à 1536 m.

Le grand pâturage central est traversé par deux morceaux de forêt, à l'est du chalet des Arbets et entre les chalets du Praz et du Lauzarin. Entre ces deux langues de forêt, au niveau de la Combe aux Chevaux, passe le mur de pierre levée qui partageait historiquement l'alpage entre possesseurs de Bellevaux (au nord) et du Betton (au sud). Le nord du synclinal est bordé au nord-ouest par le bois des Jarses et confine au nord-ouest à la forêt domaniale de Bellevaux.

L'entrée du synclinal, au nord-ouest, est constituée par la petite vallée du ruisseau d'Arclusaz, le long duquel passe le chemin d'accès, et qui est bordé de nombreuses granges (les granges des Prés d'Arclusaz, entre 1000 et 1270 m) ; au nord-est, un autre petit ruisseau coule au fond d'une combe également peuplée de granges (granges des Combes, entre 900 et 1000 m).

Il y a plusieurs points d'eau sur le site. Au nord-est du chalet des Arbets, une prise d'eau avec aqueduc voûté maçonné est aménagée. Un réservoir est signalé en 1877 sur le premier cadastre français (parcelle B4 393 ; emplacement de la parcelle 2016 B4 273, où subsistent des abreuvoirs en cascade).

Une stèle commémorative est implantée à côté du chalet du Lauzarin. Il s'agit d'un petit monticule sur lequel sont disposés des fragments de dalles de calcaire de forme irrégulière ; une plaque en marbre portant une inscription gravée est apposée sur une dalle dressée : SOUVENIR / ANTOINE GIMONDI / HENRI LATTAT / LE 6 JUIN 1965. Cette stèle est à rapprocher de la croix commémorative érigée à proximité des chalets de Bottier (IA73004349).

Architecture

Le grand pré central est exploité par quatre chalets isolés. Ce sont des bâtiments d'assez grande dimension, qui ont pu être exploités par deux familles (chacun fabricant son fromage de son côté, sans mise en commun du lait), avec dissociation des fonctions : habitation/fabrication et étable. Les bâtiments d'habitation/fabrication ont une cave (le chalet des Arbets a une cave voûtée dans-oeuvre et en plus une cave isolée) et sont construits en maçonnerie ; les étables sont à travées perpendiculaires, avec couchages dans le comble, en charpente et bardage bois. Les toits sont à longs pans, avec croupe (ou demi-croupe), en tôle ondulée ; la documentation indique que le matériau d'origine était la tuile de bois ("ancelle" ; voir plus haut).

Références documentaires

Bibliographie

- **DAVIET, J. Les alpages du massif des Bauges... Les carnets de l'Inventaire, 2013.**
DAVIET, Jérôme. **Les alpages du massif des Bauges, un patrimoine mal connu**, *Les carnets de l'Inventaire : études sur le patrimoine – Région Rhône-Alpes* [en ligne], 7 mai 2013 [consulté le 5 février 2014]. URL : <<http://inventaire-rra.hypotheses.org/1744>>
- **MORAND, Laurent. Les Bauges : histoire et documents. Vol. II : Seigneurs ecclésiastiques. 1890**
MORAND, Laurent. **Les Bauges : histoire et documents. Vol. II : Seigneurs ecclésiastiques**. Chambéry : Imprimerie savoisienne, 1890.
p. 46-48, 110-116, 269-278

Illustrations



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz, vu depuis le sud-ouest.

Phot. Eric Dessert

IVR82_20147304660NUCAQ



Vue générale de l'alpage de l'Arclusaz, avec le chalet des Arbets, depuis le sud-ouest.

Phot. Eric Dessert



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz, vu vers le sud-ouest, avec le chalet de l'Arbet.

Phot. Thierry Leroy

IVR82_20147305652NUCA

IVR82_20147304653NUCA



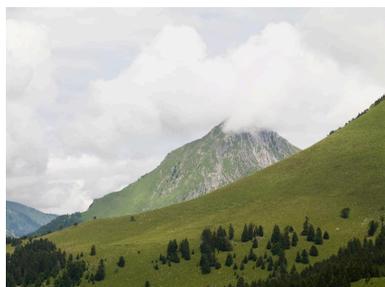
Bordure du synclinal perché de l'Arclusaz, au col de l'Arclusaz ;
vue sur la vallée de l'Isère.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304655NUCA



Bordure du synclinal perché de l'Arclusaz ; vue
sur la vallée de l'Isère.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304657NUCAQ



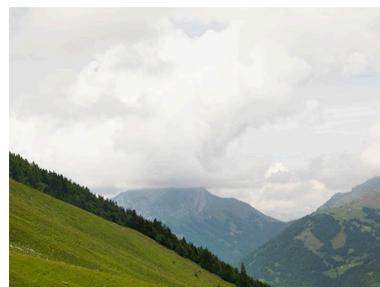
Paysage vu depuis l'alpage de
l'Arclusaz ; au second plan,
chalets de Très le Mont et
d'Allant, sous le mont de la Coche.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304678NUCA



Paysage vu depuis l'alpage
de l'Arclusaz : le Pécloz.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304679NUCA



Paysage de l'alpage de
l'Arclusaz : le Pécloz.
Phot. Thierry Leroy
IVR82_20147305650NUCA



Paysage vu depuis
l'alpage de l'Arclusaz : le
Trélod (dans les nuages).
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304680NUCA



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304652NUCA



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304654NUCA



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304648NUCA



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304681NUCAQ



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304682NUCA



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz :
le mur de pierres levées.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304683NUCA



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz :
le mur de pierres levées.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304685NUCA



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz :
le mur de pierres levées.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304686NUCA



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz :
le mur de pierres levées.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304687NUCA



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz :
le mur de pierres levées.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304689NUCA



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz :
le mur de pierres levées.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304693NUCA



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz :
le mur de pierres levées.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304697NUCA



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz :
le mur de pierres levées.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304698NUCA



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz :
le mur de pierres levées.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304701NUCA



Vue de l'alpage de l'Arclusaz :
la prise d'eau (les Arbets,
2016 B4 274, non cadastré).
Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304695NUCA



Vue de l'alpage de l'Arclusaz : la prise d'eau.
Phot. Caroline Guibaud
IVR84_20167304570NUCA



Prise d'eau aux Arbets (alpage de l'Arclusaz) : vue extérieure de l'entrée.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304576NUCA



Prise d'eau aux Arbets (alpage de l'Arclusaz) : le couloir, vue en direction du fond.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304575NUCA



Prise d'eau aux Arbets (alpage de l'Arclusaz) : vue intérieure, entrée du couloir.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304571NUCA



Prise d'eau aux Arbets (alpage de l'Arclusaz) : le couloir, arrivée à la chambre de captage.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304573NUCA



Prise d'eau aux Arbets (alpage de l'Arclusaz) : cheminée de la chambre de captage, vue vers le haut.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304572NUCA



Prise d'eau aux Arbets (alpage de l'Arclusaz) : le couloir, vue en direction de l'entrée.

Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304574NUCA



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz : abreuvoirs vers la prise d'eau.

Phot. Caroline Guibaud
IVR84_20167304569NUCA



Alpage de l'Arclusaz, chalet non repéré (les Arbets, 2016 B4 273, non cadastré).

Phot. Eric Dessert
IVR82_20147304696NUCA



Stèle commémorative située à côté du chalet du Lauzarin.

Phot. Jérôme Daviet
IVR84_20167306763NUCA



Stèle commémorative située à côté du chalet du Lauzarin : détail de la plaque.

Phot. Jérôme Daviet
IVR84_20167306762NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune d'Ecole [EN COURS] (IA73004255) Rhône-Alpes, Savoie, École
Le pastoralisme dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges (IA00141285)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Chalet des Arbets (IA73004257) Rhône-Alpes, Savoie, École, les Arbets
Chalet du Praz (IA73004258) Rhône-Alpes, Savoie, École, le Praz
Chalets de Bottier (IA73004216) Rhône-Alpes, Savoie, École, Bottier
Chalets du Lauzarin (IA73004519) Rhône-Alpes, Savoie, École, le Lauzarin
Croix commémorative (IA73004349) Rhône-Alpes, Savoie, École, Bottier

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz, vu depuis le sud-ouest.

IVR82_20147304660NUCAQ

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'alpage de l'Arclusaz, avec le chalet des Arbets, depuis le sud-ouest.

IVR82_20147304653NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz, vu vers le sud-ouest, avec le chalet de l'Arbet.

IVR82_20147305652NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bordure du synclinal perché de l'Arclusaz, au col de l'Arclusaz ; vue sur la vallée de l'Isère.

IVR82_20147304655NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bordure du synclinal perché de l'Arclusaz ; vue sur la vallée de l'Isère.

IVR82_20147304657NUCAQ

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paysage vu depuis l'alpage de l'Arclusaz ; au second plan, chalets de Très le Mont et d'Allant, sous le mont de la Coche.

IVR82_20147304678NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paysage vu depuis l'alpage de l'Arclusaz : le Pécloz.

IVR82_20147304679NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



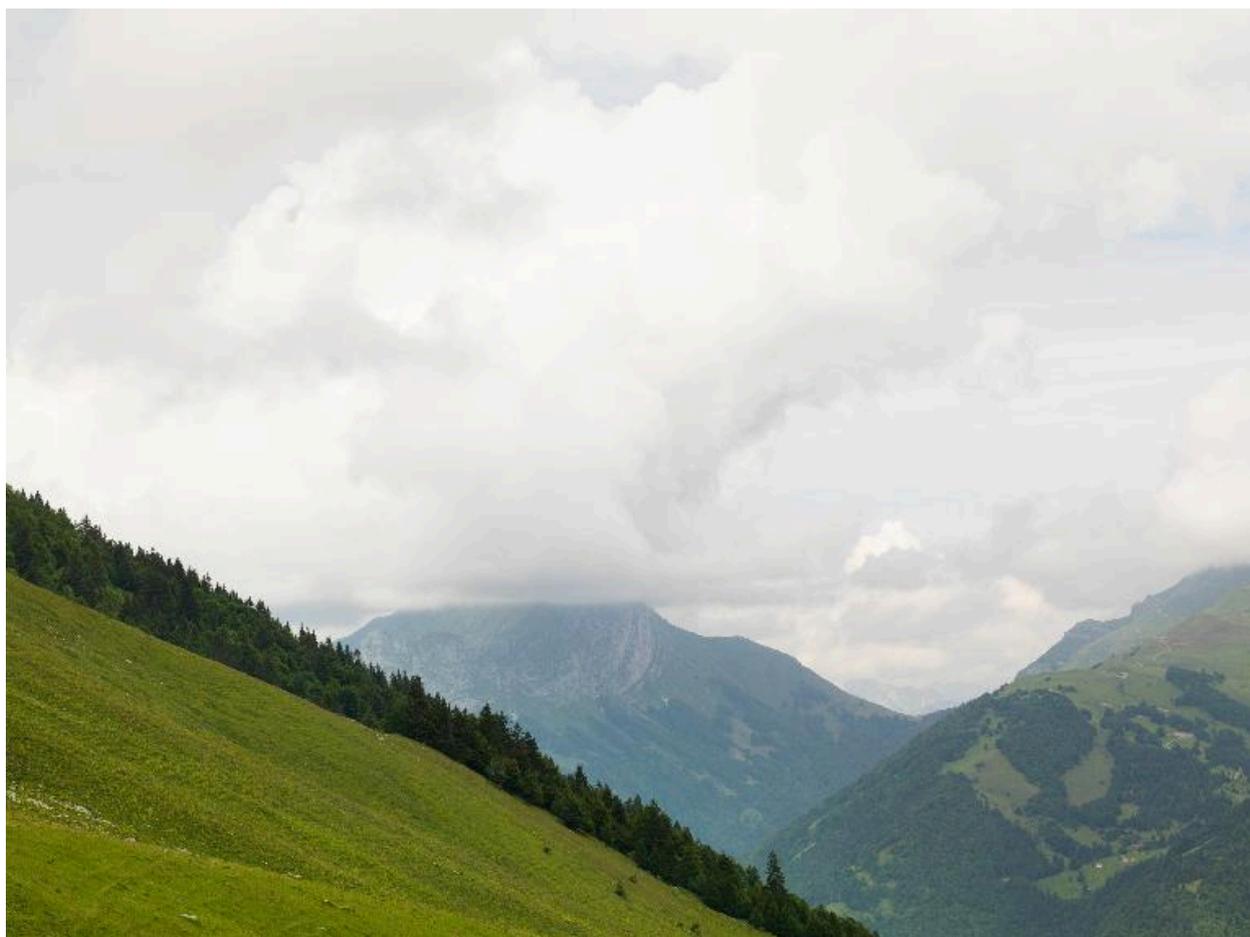
Paysage de l'alpage de l'Arclusaz : le Pécloz.

IVR82_20147305650NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paysage vu depuis l'alpage de l'Arclusaz : le Trélod (dans les nuages).

IVR82_20147304680NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz.

IVR82_20147304652NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

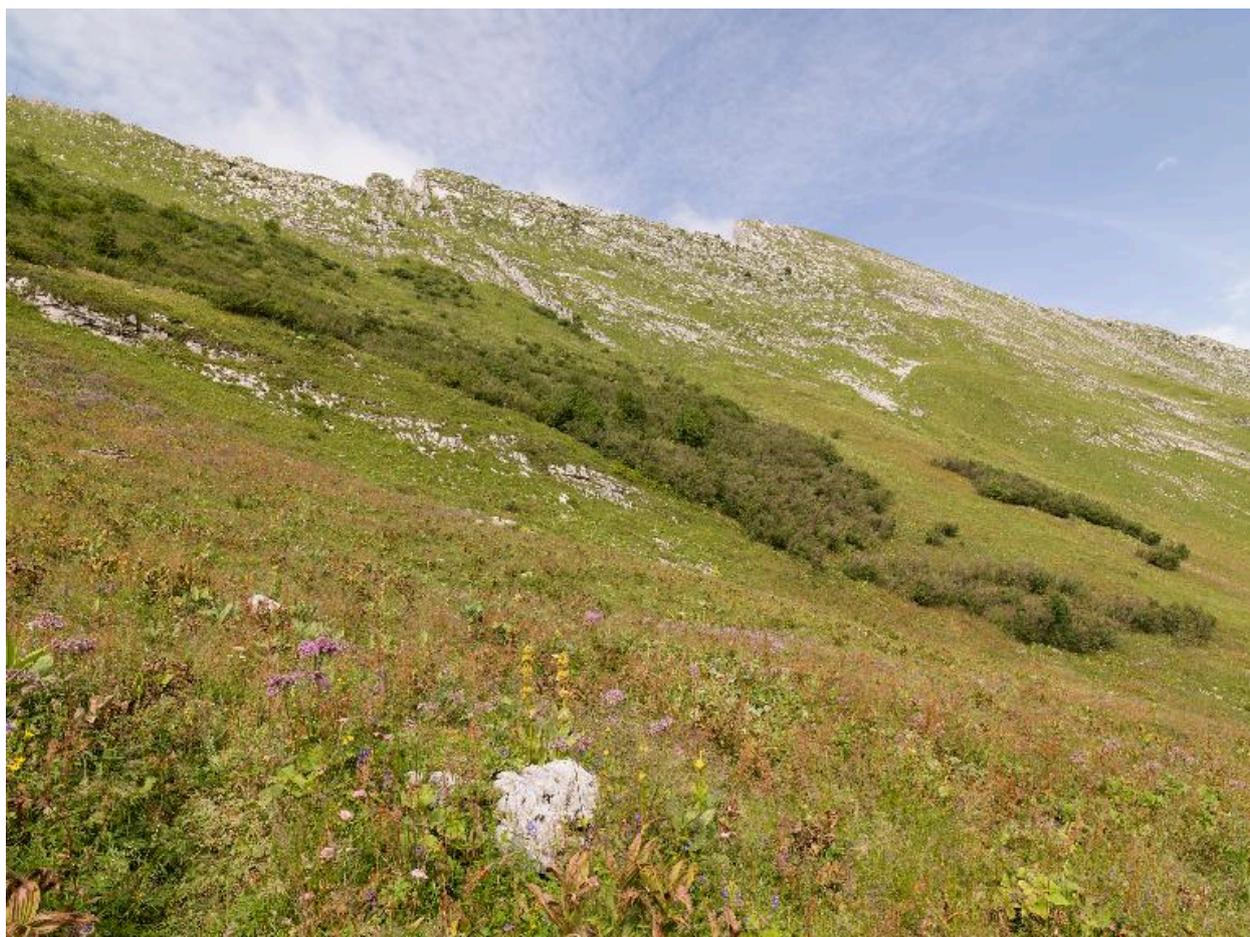


Paysage de l'alpage de l'Arclusaz.

IVR82_20147304654NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz.

IVR82_20147304648NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz.

IVR82_20147304681NUCAQ

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz.

IVR82_20147304682NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz : le mur de pierres levées.

IVR82_20147304683NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz : le mur de pierres levées.

IVR82_20147304685NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz : le mur de pierres levées.

IVR82_20147304686NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

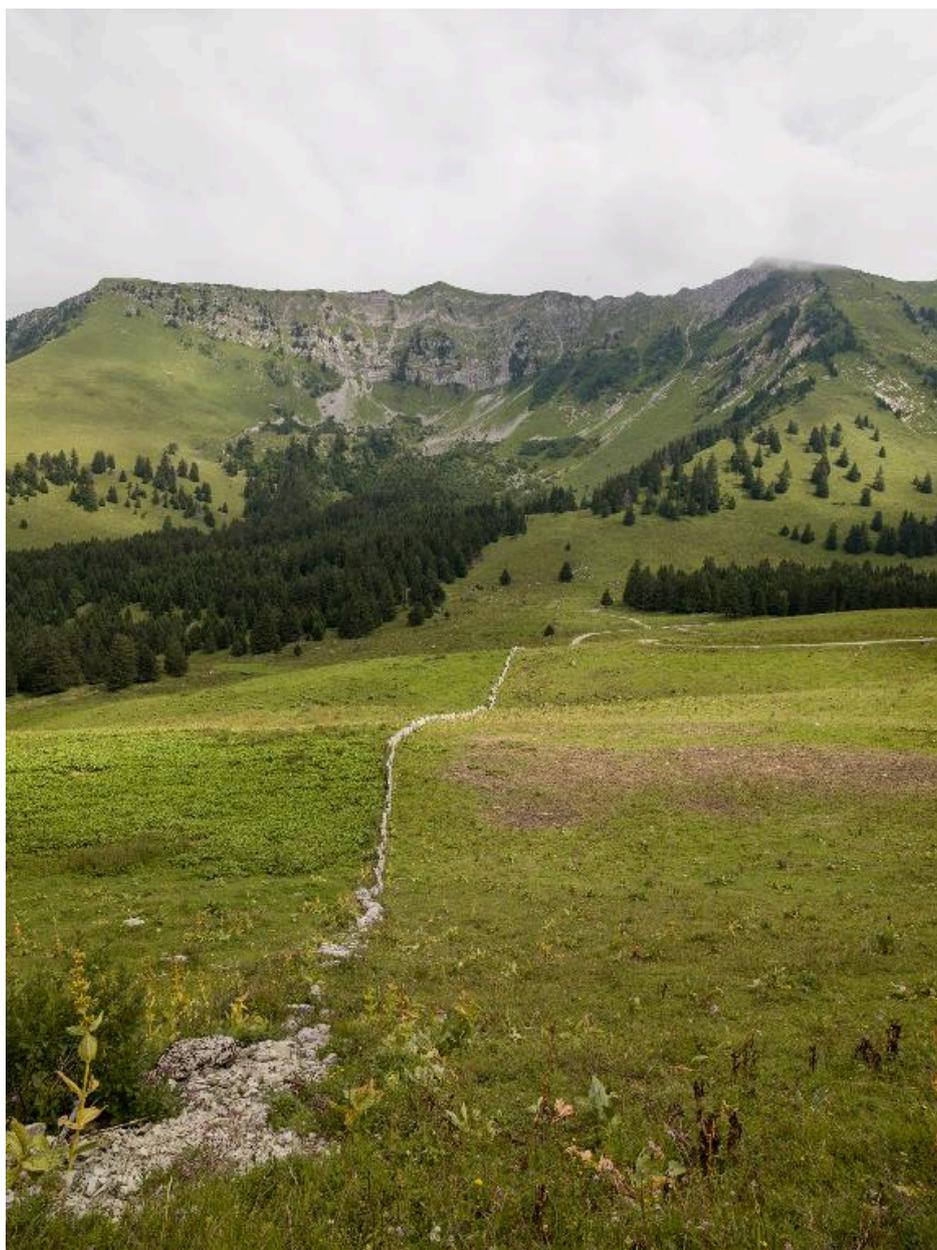


Paysage de l'alpage de l'Arclusaz : le mur de pierres levées.

IVR82_20147304687NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz : le mur de pierres levées.

IVR82_20147304689NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz : le mur de pierres levées.

IVR82_20147304693NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz : le mur de pierres levées.

IVR82_20147304697NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz : le mur de pierres levées.

IVR82_20147304698NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz : le mur de pierres levées.

IVR82_20147304701NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'alpage de l'Arclusaz : la prise d'eau (les Arbets, 2016 B4 274, non cadastré).

IVR82_20147304695NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'alpage de l'Arclusaz : la prise d'eau.

IVR84_20167304570NUCA

Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Prise d'eau aux Arbets (alpage de l'Arclusaz) : vue extérieure de l'entrée.

IVR84_20167304576NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Prise d'eau aux Arbets (alpage de l'Arclusaz) : le couloir, vue en direction du fond.

IVR84_20167304575NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Prise d'eau aux Arbets (alpage de l'Arclusaz) : vue intérieure, entrée du couloir.

IVR84_20167304571NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Prise d'eau aux Arbets (alpage de l'Arclusaz) : le couloir, arrivée à la chambre de captage.

IVR84_20167304573NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Prise d'eau aux Arbets (alpage de l'Arclusaz) : cheminée de la chambre de captage, vue vers le haut.

IVR84_20167304572NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Prise d'eau aux Arbets (alpage de l'Arclusaz) : le couloir, vue en direction de l'entrée.

IVR84_20167304574NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paysage de l'alpage de l'Arclusaz : abreuvoirs vers la prise d'eau.

IVR84_20167304569NUCA

Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Alpage de l'Arclusaz, chalet non repéré (les Arbets, 2016 B4 273, non cadastré).

IVR82_20147304696NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Stèle commémorative située à côté du chalet du Lauzarin.

IVR84_20167306763NUCA

Auteur de l'illustration : Jérôme Daviet

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Stèle commémorative située à côté du chalet du Lauzarin : détail de la plaque.

IVR84_20167306762NUCA

Auteur de l'illustration : Jérôme Daviet

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation